



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget : l'école primaire, une priorité au rabais

Pour la première fois depuis six ans, le budget de l'Education nationale ne bénéficiera d'aucune création de postes. Avec l'ajout notable de la mission « jeunesse et vie associative », il franchit certes la barre symbolique des 50 milliards hors pensions, mais les acrobaties de présentation peinent à masquer un manque cruel d'ambition.

Si 3 881 créations de postes devant élèves sont bien annoncées pour le premier degré, ces créations proviennent des recrutements effectués en 2017. Elles seront financées au détriment des collèges et des lycées qui vont subir la suppression de 2 600 postes d'enseignants et de 200 postes de personnels administratifs. Ce budget en trompe l'œil camoufle l'absence globale de création de postes.

La priorité au primaire claironnée par le ministre aura donc bien du mal à se concrétiser et se concentrerait sur le seul dédoublement des CP en REP qui coûtera 3 400 postes. Les élèves de REP+ en CP dédoublé cette année se retrouveraient ainsi dans un CE1 « ordinaire » à la rentrée prochaine, alors que l'efficacité des effectifs réduits suppose de la continuité.

L'absence de locaux disponibles, bien réelle par ailleurs, sert de prétexte à l'insuffisance des moyens créés pour dédoubler l'ensemble des 12 000 classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.

L'essentiel des créations étant consacré au dédoublement, comment dès lors abaisser le nombre d'élèves dans les autres classes, enrayer les problèmes de remplacement, abonder les postes de Rased, poursuivre le dispositif prometteur du « plus de maîtres », développer la

scolarisation des moins de trois ans et remettre en place une véritable formation des enseignants ?

Cerise sur le gâteau et pour la première fois depuis 2011, le nombre de postes offert au concours 2018 du premier degré baisserait de 2161. C'est un changement de cap majeur qui hypothèque des recrutements en nombre suffisant pour la rentrée suivante.

Par ailleurs ce projet de budget acte la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois aidés, renvoyant ces salariés au chômage sans apporter aucune solution à la poursuite des missions qu'ils exerçaient. Cette suppression va dégrader l'accompagnement des élèves en situation de handicap et confirme la fin annoncée de l'aide administrative à la direction d'école.

La priorité au primaire ne peut se payer de mots, elle a un coût. Comme l'a souligné le dernier rapport de l'Ocde, l'école primaire française est largement sous-investie, elle doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour engager les transformations nécessaires d'une école toujours marquée par des inégalités insupportables. Le projet de budget ne répond pas à cet enjeu de société.

Paris, le 29 septembre 2017